Compte-rendu de la réunion du 13 février 2019 / 20 H 45

	Présents	Absents
Mr Nicolas Astyl	X	
Mr Jean Bral	X	
Mme Josceline Caillon	X	
Mr Michel Charlet		X (excusé)
Mme Bernadette Chomier	X	
Mr Pierre Dailly	X	
Mr Francis Deffrennes	X	
Mr Jean Joël Guillouzic	X	
Mr Jean-Marie Paille		X
Mr Franck Poirier	X	
Mme Monique Querette	X	
Mme Mireille Ricignuolo		X (excusée)
Mr Jacques Vialla	X	

1-Espaces verts :
Les travaux espaces verts 2019, choisis lors de notre réunion du 28-11-2018, dans le cadre de l'enveloppe de 5000 € (votée par l'AG Palais Royal du 20-11-2018, 8ème résolution) ont été réalisés par CVPJ, courant janvier.

2-Projet de dépose minute avenue de la Bretèche:
Suite à la mobilisation des résidences Palais Royal et Foch contre le projet du Maire du Chesnay de créer, pour le Lycée privé Blanche de Castille, un dépose minute destructeur de notre environnement immédiat, la pétition , qui a recueilli 146 signatures des copropriétaires et résidents de Palais Royal (97) et Foch (49), a été envoyée par LRAR le 4-12-2018 au Maire du Chesnay, Philippe Brillault, ainsi qu'au Préfet des Yvelines, Jean Jacques Brot, au Ministre d'Etat, Ministre

de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy, et à la presse (Toutes les Nouvelles-Versailles, et Le Parisien).
Le Maire du Chesnay a répondu à Jacques Vialla, le 10-1-2019 : « Je vous confirme que les études relatives à la création d'une dépose minute au bénéfice de l'établissement Blanche de Castille sont aujourd'hui suspendues ».
Par lettre du 13-1-2019, J.Vialla a informé et remercié les 97 signataires de la pétition de Palais Royal.
Nous espérons que le Maire du Chesnay tiendra ses engagements, notamment ceux de sa lettre du 22-11-2018 en réponse à Gérard Chomier, dont il est utile de rappeler les termes exacts : « Cette démarche n'a pas été au-delà du stade de projet, dès lors que la Commune n'a aucunement l'intention d'engager quelques travaux que ce soit dans ce sens, si les riverains viennent à manifester leur opposition.
Compte tenu du fait que votre résidence n'y est absolument pas favorable pour le moment, nous ne saurions envisager d'entreprendre des aménagements qui ne répondent pas à cette attente ».

3-Problème de pression d'eau chaude dans l'immeuble du 1 Montpensier :

Ce problème, soulevé en 2-2017 par Franck Poirier (4ème étage gauche, sud) semblait avoir enfin trouvé une solution autour du 8-12-2018, à la suite de travaux de réglage faits par Engie sur la pompe de circulation de la sous-station.
Mais le 6-2-2019 F.Poirier nous informait que la situation de l'ECS se dégradait à nouveau.
D'après les CR hebdomadaires du syndic, Engie étudierait un remplacement des systèmes de comptage existants par un autre système diminuant la perte de charge.

4-Travaux 2018:

Les travaux d'éclairage des halls sont terminés, mais n'ont pas encore été réceptionnés
La réfection des souches de cheminées accolées est terminée, et a été réceptionnée le 20-12-2018.

5- Travaux 2019 :

Les dates sont attendues pour les travaux votés par l'AG du 20-11-2018:
Remplacement des boutons d'appel extérieurs des portes d'ascenseurs en étage ; réfection des couloirs des chambres de service en RJ ; remplacement d'une canalisation verticale d'eau chaude sanitaire, au 3 Montpensier.
Et également pour la réfection des paliers de maître du 2 Valois, et le remplacement des platines et combinés d'interphones du 1 Montpensier (résolutions votées par l'AG du 23-11-2017).

6- Projets de travaux 2020:

La visite de la résidence avec l'architecte, pour l'audit annuel, a eu lieu le 5 février. Son rapport indiquera notamment de prévoir le démoussage des toitures terrasses.
Jean Bral va étudier le projet de rénovation du hall d'entrée du 3 Montpensier.

7- Piscine Foch:
Concernant le projet de réfection de la piscine, un rendez-vous a eu lieu avec un nouveau pisciniste, dont on attend les propositions. Et une renégociation des devis déjà obtenus en 2018 est à l'étude.

8-Fête Palais Royal-Foch 2019:
La date de notre fête annuelle, commune avec la Résidence Foch, est fixée au samedi 25 mai 2019, de 18 H à 22 H, autour de la piscine, et dans le club-piscine Foch, toujours selon le même principe (depuis 2009). Les résidents de Palais Royal et Foch s'inscrivent gratuitement auprès de notre intendante commune, Mme Seixas, et apportent un plat ou une boisson.

9-Conseil Syndical Principal :
- CSP du **13-12-2018** : J.Vialla est intervenu pour dénoncer un autre projet du Maire qui consiste à «créer sur le rond-point de l'Europe un tourne à droite directement en sortie de l'avenue de la Bretèche vers la montée en direction de la résidence Berlioz, afin de permettre l'échappé des véhicules sans contrôle de feux », selon les termes mêmes de la lettre du Maire à Alain Cahen, du 13-12-2018. Ce projet du Maire est totalement irréaliste. En effet, en l'absence de feu rouge en sortie de l'avenue de la Bretèche, on ne voit pas comment les automobilistes sortant des parkings du Square Montpensier (Résidence Palais Royal) pourraient s'aventurer sans danger sur le Carrefour de l'Europe.
NB : Hélas, malgré nos objections (exprimées par mail du 21-12-2018), le Maire s'obstine sur ce projet absurde, qu'il qualifie même de « solution idéale » dans sa lettre du 10 janvier 2019 à J.Vialla.
- CSP du **10-1-2019** : Réélection du président du CSP, Alain Cahen (seul candidat) et du Bureau en place.
Présentation du nouveau site internet de Parly 2.
Centre Martin Luther King : Après avoir lu une lettre reçue de l'ADV, qui suggère une dénonciation du bail emphytéotique, A.Cahen voulait faire voter le CSP sur sa proposition, sans aucune réflexion. J.Vialla est intervenu pour refuser un tel vote prématuré, sans débat, et sans étude préalable. Finalement, un groupe de travail va être créé pour étudier la question.

10-Questions diverses : Nicolas Astyl, dont le véhicule en stationnement près du 1 Montpensier a été verbalisé par la police municipale, suggère de fermer le Square Montpensier avec une chaine. Cette suggestion de fermeture, plusieurs fois discutée et refusée dans le passé par le CSS, et 2 fois par l'AG, suscite toujours des débats et des désaccords, qu'il conviendra de clarifier par un vote au sein du CSS.

La prochaine réunion du Conseil Syndical Secondaire aura lieu le mercredi 22 mai 2019, à 20 H 45, au Club Piscine.

Il est rappelé que les comptes rendus du Conseil Syndical Palais Royal sont affichés dans les halls de nos 3 immeubles, envoyés au Syndic et au Conseil Principal, et publiés sur le site internet de Parly 2 www.parly2.com (Rubrique Résidence Palais Royal – Publications - Comptes rendus du CSS).

Le Président, Jacques Vialla
jacques.vialla@gmail.com
7-3-2019